

Pour toute demande d'information complémentaire, contacter Catherine Margez- Houssin : membre du Rotary et du Conseil de développement, groupe Éducation formation : [cmargez@orange.fr](mailto:cmargez@orange.fr)

Pour une participation au concours, nous vous remercions d'envoyer le bulletin d'inscription ci-joint, avant le 20 décembre 2023, sous couvert du Chef d'établissement à :

Corinne Vignal, chargée de coordination du Conseil de Développement  
Cabinet du Maire

[corinne.vignal@agglodebrive.fr](mailto:corinne.vignal@agglodebrive.fr) 05 55 17 71 62



## Mon territoire à l'horizon 2030

La parole est aux jeunes générations dans un concours organisé par :



Le Club Rotary de Brive-la-Gaillarde et le Conseil de développement de la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive - CABB (Groupe Éducation Formation), projet soutenu par le Président du Conseil de développement, Jacques Levard et l'Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional : David Rouu

**Le Rotary** est un Club Service international composé de professionnels en activité ou non et de décideurs locaux. Un certain nombre d'actions se font en direction des jeunes générations, acteurs du monde de demain.

A ce titre, une convention de partenariat a été signée entre le Rectorat de l'Académie de Limoges et le District 1740 dont fait partie le Rotary de Brive, convention triennale (2023-2026) dont un des objectifs est de « contribuer au développement de la citoyenneté, en priorité dans le Second Degré »

**Le Conseil de développement**, instance de démocratie participative des agglomérations de plus de 50 000 habitants est un laboratoire d'idées qui doit réfléchir à l'avenir du territoire et est composé de représentants des communes de l'agglomération, d'acteurs locaux (chefs d'entreprises, membres d'associations etc...) et de citoyens. Il analyse les problématiques du territoire et propose des solutions, axes de travail ou pistes d'actions aux élus du conseil communautaire.

Le conseil de développement, né le 22 février 2022 par délibération du Conseil Communautaire, est structuré en 6 groupes de travail qui correspondent globalement aux compétences exercées par l'agglomération avec, notamment un groupe en charge de l'éducation, l'enfance et la jeunesse.

## RÈGLEMENT DU CONCOURS



Le concours organisé par le Rotary et le Conseil de Développement de la CABB (groupe Éducation Formation) entre pleinement dans le champ du développement de la citoyenneté en donnant la parole aux jeunes générations, avec intérêt et bienveillance, pour entendre leur vision prospective de leur territoire.

### A qui s'adresse le concours ?

Aux élèves de lycée (professionnel, technologique, général) sous l'égide de leurs professeurs d'Histoire-géographie/ Éducation Morale et Citoyenne accompagnés le cas échéant par les conseils de M. David Rouu, Inspecteur d'Académie –Inspecteur Pédagogique Régional d'histoire – géographie.

### Le Thème du concours : « Mon territoire à l'horizon 2030 »

Le territoire, celui de l'agglomération de Brive, peut être traité par différentes entrées des programmes de lycée et intégré dans une analyse à différentes échelles (Bassin de vie)

#### *Quelques entrées éventuelles :*

- Les dynamiques de la population ou les mobilités
- La métropolisation et les systèmes productifs
- Les recompositions du lien social
- Repenser et faire vivre la démocratie

Le champ des possibles est cependant ouvert (évolution sociétales, environnementales...).

### Les buts du concours

- Promouvoir l'expression orale et la communication auprès des élèves de lycées en mettant à leur disposition une tribune, un public, un jury et en leur donnant la liberté de délivrer la vision du territoire qui est le leur
- Donner aux auditeurs l'occasion d'écouter les jeunes s'exprimer sur leur perception du monde qui les entoure, avec intérêt et bienveillance

### Quelles modalités ?

Un exposé oral de 5 à 10 mn devant un jury composé de membres du Rotary et du Conseil de développement

*Inscription avant le 20 décembre 2023 - délai de rigueur*

#### **Par groupes de 3 élèves ou individuellement**

Plusieurs candidats d'un même lycée peuvent s'inscrire

- Quelques notes sont autorisées à condition de ne pas lire l'exposé
- Une cartographie est demandée sous forme de Power Point
- Aucun candidat ne doit entendre l'exposé des autres candidats

Avant le début de l'exposé, un membre du jury annonce simplement le nom du candidat, son prénom mais ne fait pas mention de son année d'étude et lance le chronomètre au premier mot de son exposé.

La sélection des finalistes aura lieu dans les lycées début avril

La sélection finale aura lieu en mairie début mai

Le lauréat se verra remettre un prix de 300 euros offert par le Rotary de Brive-la-Gaillarde en présence de M. Frédéric Soulier, Maire de Brive et Président de la CABB, et de M. Rouu, IA-IPR d'histoire-géographie.

Les candidat(e)s sélectionné(e)s pour la finale se verront remettre un prix offert par le Conseil de développement de la CABB